L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS

Bureaux 92 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS;

LUNDI MATIN, 19 MARS.

FEUILLETON.

LE ROY D'YVETOT.

[illegible]

XXX.

[illegible]

Le sel est doux aux uns, le cœur amer aux autres.

Un [illegible] même, j'eus peur de ma femme, craignant que tôt ou tard elle ne me dévorât. [illegible]

L'homme s'oppose en vain contre sa destinée. Non, non, un mal qui plaît ne fait jamais mourir.

Je persévérai donc, me disant en guise d'excuse, qu'avec une beauté telle que Macette,

L'honneur d'être sujet tient lieu de récompense.

Elle parut flattée de ma constance, elle toléra même quelques baisers, mais en les assaisonnant de quelques soufflets pour m'imposer silence.

Semblable à cet enfant que sa mère en colère, Après un châtiment veut contraindre à se taire.

Enfin, songeant que mes vers réussiraient peut-être mieux que ma prose, et, que, d'autre part, l'engeance latine, la friande commère, devait aimer les poulets autrement qu'en fricassée, je lui glissai, sous forme de billet, les stances suivantes :

Belle et savoureuse Macette,
Vous êtes si gente et doucette,
Vous avez si doux le regard,
Que si vos vertus et mérites
N'étaient en mes œuvres décrites,
Je croirais mériter la hart.

Vos cheveux, que le temps ne change,
Sont aussi dorés qu'une orange;
On aime leur air frisoté;
Et votre tresse non confuse
Semble à ces mèches d'arquebuse
Qu'un cadet porte à son côté.

Votre face est plus reluisante
Que n'est une table d'attente
Où l'on assied de la couleur;
Et votre œil a telle étincelle,
Que le soleil n'est, auprès d'elle,
Qu'un cierge de la Chandeleur.

La Muse, assise de votre bouche,
Volant ainsi comme une mouche,
De miel vous entr'ouvre le bec;
Et vos propos nompareilles,
Résonnent doux à nos oreilles,
Comme les cordes d'un rebec.

Les Grâces, d'amour échauffées,
Nu pieds, sans jupes, décoiffées,
Se tiennent toutes par la main;
En une façon [illegible],
[illegible]
Sur les ondes [illegible] sein.

Je ne m'étonne donc, Macette,
Étant si gente et si doucette,
Votre œil [illegible]......

Un boulet de canon emporta la lettre avec la table sur laquelle Jean Chenu l'avait placée pour en faire la lecture.

Nos deux amis tombèrent à la renverse, soudainement écartés l'un de l'autre par la violence du coup.

Raoul se releva tout aussitôt, sans blessure aucune, mais il n'en fut pas de même de Jean Chenu : il restait étendu sur le sol, évanoui, la face ruisselante de sang.

Un éclat de bois lui avait profondément balafré le visage. Bois-Rosé s'empressa d'appeler du secours, un chirurgien. La blessure était grave : il fallait extraire plusieurs échardes restées dans la plaie. Douloureuse opération ! La souffrance réveilla Jean Chenu. Il s'évanouit de nouveau, mais cette fois après avoir murmuré le nom de Jeanneton.

Cette prière, ce vœu fut compris par Raoul.

—Jacques, — commanda-t-il vivement, — prends une barque et profite du flot pour remonter en toute hâte jusqu'à Yvetot, mais que Jeanneton revienne avec toi sans perdre une minute !

Déjà le Gauthier était parti.

Jusqu'au soir, Raoul resta auprès de Jean Chenu. Puis, comme le blessé restait plongé dans une sorte de torpeur, il descendit jusqu'à la tente de Villars, afin de connaître le résultat obtenu par les batteries, qui n'avaient cessé de tonner durant tout le jour.

—Courage ! — lui dit l'amiral du plus loin qu'il l'aperçut. Tout va bien. Voyez plutôt cette large brèche entre la porte Rouennaise et le bastion des Vases ; demain, je l'espère, on pourra donner l'assaut.

—Et pourquoi pas dès cette nuit ? demanda Bois-Rosé.

—Parce que je fais disposer cette gabarre à fond plat que vous voyez là-bas, avec une espèce de pont volant qui, jeté sur l'escarpe à l'aide de grappins d'abordage, pour nous permettre d'accéder sans trop de peine à la brèche.

—Où je commanderai la première colonne d'attaque, n'est-ce pas, amiral ?

—Soit ! mais en compagnie des Anglais arrivés ce matin. Pour leur bienvenue, ils ont réclamé cet honneur. Mais où est Jacques ? Lui qui a tant de fois parcouru tout ce pays, je voudrais qu'il reconnût la plage et le fossé par où doit manœuvrer ma gabarre.

Raoul expliqua l'absence de Jacques.

—C'est dommage ! — reprit Villars. — Mais ce pauvre Chenu avant tout. J'irai le voir tout à l'heure.

L'amiral s'éloigna pour se procurer un autre éclaireur, et surveiller la construction de son pont volant.

La nuit de Jean Chenu fut fiévreuse. Mais la fraîcheur du matin lui donna quelques instants de repos.

Raoul, qui avait veillé durant toute la nuit, profita de ce moment pour sommeiller aussi quelques heures.

Il avait besoin de reprendre des forces pour l'assaut.

Cet assaut devait avoir lieu vers midi, heure à laquelle la marée montante devait tout naturellement porter la gabarre dans le chenal.

Aux approches de ce moment, le blessé rouvrit les yeux, se réveilla, reprit toute sa connaissance. Raoul en profita pour prendre congé de lui.

—Ah ! — soupira Jean Chenu, —dès qu'il sut dans quel but Bois-Rosé allait s'éloigner, —ah ! ce sera la première fois que je ne combattrai pas à vos côtés ! si ça vous portait malheur !

—Veux-tu bien ne pas avoir de ces superstitions-là ! — se récria vivement Raoul, —jamais, au contraire, je ne me suis senti plus confiant, plus alerte et plus près du bonheur. J'ai comme en moi la gaieté de notre ami Mathurin.

—A propos, — dit le blessé, — qu'est donc devenue sa lettre ? J'en reprendrais volontiers la lecture, si brusquement interrompue.

—Emportée par le boulet ! —répondit Raoul, — on n'a rien retrouvé de ce pittoresque récit. A moins que notre poète n'écrive un jour ses Mémoires, c'est autant de perdu pour nous comme pour la postérité !

Tout en plaisantant ainsi, le jeune capitaine s'armait à la légère ; c'était l'usage en pareil cas.

Une fanfare passa dans l'air.

— Voici le signal pour se réunir, — conclut Raoul, — adieu, Jean...... ou plutôt au revoir, et cette fois, enfin, avec Andrée, qui retrouvera sans doute ici Jeanneton. Au revoir.

Et bouillant d'ardeur, il s'élança au dehors.

Resté seul, Jean Chenu se sentit tout inquiet. Il y a d'étranges pressentiments. Quelque chose lui disait que Raoul allait courir un grand danger. Qui sait même, peut-être mourir.

Et ne pouvoir être là, pour veiller sur lui, pour le défendre et le sauver ! Se voir cloué sur un lit de douleur ! ne pouvoir rien, rien !......

Jean Chenu enrageait.

Pour surcroît d'angoisse, aucun bruit. L'attaque n'était donc pas encore commencée ? peut-être était-elle remise.

Deux servants du chirurgien se relayaient auprès du blessé, il les envoya tour à tour aux nouvelles ; il apprit par eux que le pont volant n'était pas trouvé prêt à temps, que la mer baissait déjà, que la gabarre ne pouvait être mise à flot, que les Anglais, et surtout Raoul, voulaient attaquer quand même.

Un peu plus tard, du côté opposé à celui par où devait se donner l'assaut, au pied même de la côte de Grâce, une barque accostait.

De cette barque, conduite par Jacques et les trois Gauthiers, descendit d'abord Jeanneton.

Puis Chrysostome et Boniface.

Tout impatiente, Jeanneton se fit indiquer la direction où se trouvait la tente de Raoul, et partit en courant pour rejoindre plus tôt Jean Chenu.

Derrière elle, mais à distance déjà, Boniface, aidé de Chrysostome, gravissait la côte.

Le soin d'amener le canot, de remonter les agrès avait retardé Jacques et ses trois Gauthiers.

Comme ils s'engageaient à leur tour dans le sentier tournant, une violente détonation d'artillerie et de mousqueterie éclata tout à coup de l'autre côté de la ville.

— Qu'est-ce que cela ? — demanda Jacques à quelques officiers qui redescendaient en toute hâte l'escarpement.

— L'assaut !... répondit un de ceux-ci, — l'assaut du côté du bastion des Vases.

— Du côté du bastion des Vases ! — répéta le Gauthier avec une émotion qui n'était encore que de la surprise. — Mais quelles troupes envoie-t-on pour cette attaque ?

— Les Anglais.

Jacques eut un mouvement d'épaules provenant de l'indifférence, sinon de la haine que lui inspirait toute bande étrangère, à quelque parti qu'elle appartînt.

Mais l'officier ajouta :

— Il y a des Français aussi : Raoul de Bellay les commande.

— Raoul ! — s'écria le Gauthier avec un subit effroi, — mais ils ne savent donc pas !... — il est perdu !... courons ! courons ! il faut le sauver, s'il n'est pas déjà trop tard.

Il s'élançait déjà. Ses compagnons s'entre-regardaient, encore immobiles.

— Mais vous ne comprenez donc pas ! — ajouta-t-il en retournant vers eux son visage terrifié par le désespoir, — mais vous ne vous souvenez donc plus !...... les sables mouvants ! les sables mouvants !

Et les trois Gauthiers, partageant cette fois l'épouvante de leur chef, se précipitèrent d'un bond sur ses traces.

A continuer.

CESAIRE FASSY

NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE, Importateur de Vins, Eaux-de-vie, &c. [illegible] Nouvelle-Orléans.

[illegible]

A. CARRIERE.

Négociant Commissionnaire, Importateur de Vins, Eaux-de-Vie, &c. 92, Rue Bienville, Nlle-Orléans. [illegible]

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 17 mars 1866.

[illegible]

15 actions de la banque des Citoyens ont été vendues à l'encan par MM. Gardner & Co : 78 actions (27 et 51) du chemin de fer des Opelousas à $8.25 ; [illegible] ; 5 bons consolidés de la ville se sont vendus à [illegible] ; 5 bons émis en faveur du chemin de fer, avec le coupon de mai, à 82 1/2 ; $174 du scrip de la compagnie d'assurance des Marchands, pour 1858, à 93 cents à la piastre et une autre plus petite à 95 1/2.

$5,000 en billets de la banque de la Louisiane se sont vendus à 60 cents à la piastre et, à l'encan, $807 de la banque de la Louisiane se sont vendues à 59 1/2, une petite somme à 93 les billets de la banque de l'Union à 30 ceux de la banque de l'Est. Nous cotons les billets de la banque de la Louisiane à 54 à 56 et 58 à 60 cents la piastre.

EXTRAIT FLUIDE BUCHU

[illegible]

L'Extrait fluide Buchu de Helmbold

—ET—

L'EAU DE ROSE PERFECTIONNÉE

[illegible]

L'Extrait Buchu de Helmbold est le grand diurétique.

Extrait fluide de Salsepareille, concentré, de Helmbold

[illegible]

Embellissement du Teint.

[illegible]

EXTRAIT DE SALSEPAREILLE DE BECHU

Vendu par tous les pharmaciens.

—Dépôt principal—

Entrepôt de Drogues et de Produits chimiques de

HELMBOLD,

594, Broadway, New-York.

JACOB OTT, Entrepreneur.

RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidence. Fait et répare les toits. [illegible] M. L. DURAND, [illegible]

J. SAUVAGE, Courtier,

Passage de la Bourse No 112.

A constamment à vendre des propriétés parfaitement situées et des fonds à placer sur hypothèque.

HOTEL DE L'EUROPE

31, Est Houston Street, [illegible] Crosby, Situé à un demi bloc de Broadway. Mme H. CHOL et F. PRATS, CUISINE FRANÇAISE.

BORNIO & FRERE.

No 77.......RUE GRAVIER.......No 7

IMPORTATEURS DE PRODUITS DE CUBA, CIGARES DE LA HAVANE, CIGARETTES, TABAC EN FEUILLES, &c.

SEULS AGENTS, en cette ville, De la célèbre Fabrique de Cigarettes "LA HONRADEZ"

Ils ont constamment UN STOCK FRAIS. BORNIO & FRERE, 77, rue Gravier

LEON QUEYROUZE,

MARCHAND DE GROCERIES en gros Et Importateur de Vins français, Eaux-de-vie etc.

17.............Rue St-Louis.............17

AVIS.

[illegible]

Graines de Coton, Graines de Coton.

2500 Boisseaux de "PROLIFIC" de Bean, [illegible] HARPER & WALKER & Co, [illegible] No. 81.

GEO. H. DUNBAR,

LIQUORISTE, FABRICANT DE LIQUEURS, RUE ST-LOUIS.

ANISETTE....CURAÇAO....MARASQUIN.

Liqueurs françaises de tous genres.

BALANCES...... BALANCES.

BALANCES PATENTÉES A FLÉAUX, DE DEARBORN.

[illegible]

Avis aux constructeurs.

BOIS DE PLANCHE ET CHARPENTE.

[illegible] J. JOUET.

TRAITES A VUE ou à TERME SUR LE COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS

A vendre par [illegible] & CO.

MARTIN & BUTTS,

FACTEURS DE COTON ET Marchands-Commissionnaires.

Dispensaire et Maison de Santé DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

A l'angle des rues Baronne et Girod.

[illegible]

SPECTACLES.

Théâtre de l'Opéra.

[illegible] Directeur

MARDI, 20 Mars 1866.

[illegible] représentation de la Compagnie française

LES CANOTIERS DE LA SEINE,

Grand vaudeville aquatique en cinq actes, par MM. Thierry & [illegible].

Le spectacle commencera à 7 heures 1/4.

Théâtre St-Charles.

LUNDI SOIR, 19 mars.

Première représentation de

THE WOMAN IN RED,

drame, dans lequel

Mme Céleste

a joué plus de TROIS CENTS FOIS en Amérique et en Angleterre.

Académie de Musique.

RUE ST-CHARLES.

Spalding & Bidwell—Propriétaires et Directeurs.

LUNDI, 19 MARS,

Et tous les soirs, SAMEDI, A MIDI.

Outre le programme régulier et incomparable de l'Académie, la grande pantomime féerique

MAZULME,

THE NIGHT OWL

OR THE

BLACK RUVAN OF THE THOMBS.

La mise en scène de cette pièce a entraîné à de fortes dépenses. Le mécanisme et les transformations en sont étonnants, les effets merveilleux.

LA NATURE DEVOILÉE

—A LA—

SUCCURSALE DU MUSÉE D'ANATOMIE DE NEW-YORK.

AVIS. CHAQUE VISITEUR a droit à un livre de quatre "lectures" sur la philosophie du mariage et à un catalogue.

Rue St-Charles, Nos. 40 et 42, en face de l'Hôtel St-Charles.

Musée et Institut Zoologique DU MAJOR BURNELL,

composé de grandes curiosités naturelles vivantes, au No. 28 de la rue St. Charles, (en face de l'Académie de Musique.)

[illegible]

Succursale du Musée d'Anatomie de New York.—Rue St-Charles, No 40 et 42.

[illegible]

C. A. O. D.

Grand Bal Paré et avec Régalias.

Donné par la GROVE PERSÉVÉRANCE No 7, au Masonic Hall, SAMEDI, 7 AVRIL 1866.

DIRECTEURS :

[illegible]

COMITÉ D'INVITATION

[illegible]

PRIX DU BILLET $2.

[illegible]

GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ DE SOCIÉTÉ, ET CONCERT-PROMENADE,

POUR ÊTRE DONNÉ DANS LA SALLE DES ODD FELLOWS

LUNDI SOIR (LA ST-JOSEPH), 19 MARS 1866,

Sous la direction des personnes suivantes, anciens directeurs des bals de société des années passées:

A. G. Smith, J. H. De Grange, Geo. K. Agee, James Ricketts, Jos. Ayres, F. F. Trinchard, Wm. J. Behan, A. Hero, Jr, Theo Taquino, W. I. Hodgson, C. H. Stecker, Francis Rawle, E. F. De Bretton, F. P. Legendre, H. M. Isaacson, Louis A. Adam.

PROGRAMME DU CONCERT PROMENADE

CHAS. YAEGER, Chef d'orchestre du Silver Cornet Band— pour la première fois dans cette ville, LEONARD BAYERSDORFFER, Chef d'orchestre du String Band.

Ouverture du Bal.

Grande marche de Faust.............Gounod.

PREMIÈRE PROMENADE.

Duo de Lucretia Borgia.............Donizetti.

Chœur des Esclaves du Trovatore.............Verdi.

DEUXIÈME PROMENADE.

Chœur de Lucie de Lammermoor.............Donizetti.

Cavatine de Nabuchodonosor.............Verdi.

TROISIÈME PROMENADE.

Grande Fotonaise Promenade.............Meyseider.

QUATRIÈME PROMENADE.

Grand air de Falstaff.............Balfe.

[illegible]

MME GROUX,

93..........RUE CONTI..........93.

A L'HONNEUR d'informer le public et ses nombreux amis, qu'elle tiendra, comme toujours, un assortiment de costumes et dominos au bal qui aura lieu dans la salle des Odd Fellows, le 19 mars, à la St-Joseph.

Bureau de la Compagnie d'Assurance de Marchands, No 14, rue du Canal, Nouvelle-Orléans, [illegible]

P. FOURCHY, Secrétaire.

DÉBALLAGE. DÉBALLAGE.

Deux-Cent-Cinquante (250) Caisses

MARCHANDISES SECHES POUR LE PRINTEMPS.

Comprenant un assortiment choisi pour le marché de la ville et de la campagne, pour être vendu

Au plus bas prix du Marché.

AUSSI, CENT (100) CARTONS RUBANS ASSORTIS

C. JAUBERT & CO. No 29 rue de Chartres.

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opélousas et de l'Ouest.

A PARTIR de LUNDI prochain, [illegible]

A. D. GRIEB, Président.

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN

ARRANGEMENT D'AUTOMNE ET D'HIVER.

[illegible]

— Départ des chars —

DE LA VILLE, DU LAC,

[illegible]

G. PANDELY, surintendant.

O. B. GRAHAM & CO,

130..........RUE GRAVIER..........130

Entre les rues Camp et St Charles.

Importateurs de marchandises sèches, étrangères et du pays—agents du "York Street Flax Spinning Company", de Belfast.

[illegible]

Vin de Champagne de la célèbre marque de Charles Heidsieck, de Co., [illegible] COUTURIE FRERES,

JOHNSON, DENIS, BERAULT & LEGENDRE,

AVOCATS,

16, rue Carondelet, Nouvelle-Orléans, ET Paroisse St-Jacques.

[illegible] CHARLES ANDREW JOHNSON, HENRY DENIS, ADRICE BERAULT, EMILE LEGENDRE.

VACCINATION.

[illegible]

N. VIGNIE,

Agent général pour la vente et l'achat des PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, TERRAINS, &c.

[illegible]

Ligne directe pour la France.

[illegible]

GEO. MACKENZIE, [illegible] A la Nlle-Orléans, V. PERRILLIAT, [illegible] A Paris, 12, Boulevard des Capucines, Grand Hotel. Au Havre, chez William Iselin & Cie.

POUR NEW-YORK — Directement.

Compagnie de Cabotage.

Départ, SAMEDI, 24 mars, à 9 heures du soir.

POUR NEW-YORK.

Le steamer ALABAMA,

de 1re classe, capitaine Limeburner, partira du wharf, au pieton M. 1er District, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Premières chambres..........$50

Secondes chambres..........$30

Pour fret ou passage, s'adresser à C. L. LAUGHLAND, Rue des Magasins, No 84.

L'ALABAMA sera suivi du ——

Bureau de la "Compagnie de Cabotage", à New-York, 97 West street.

R. N. GARRINGTON, Esq., Agent.

Ligne journalière de steamers à basse pression entre la Nouvelle-Orléans et Mobile.

[illegible]

POUR MOBILE.

Départ, LUNDI, 19 mars, à l'arrivée du convoi de 4 heures et demie P. M., du chemin de fer Pontchartrain.—

Le steamer FRANCES,

neuf et en fer, commandant A. H. Myers, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Pour fret ou passage, s'adresser à I. C. HARRIS, Au coin des rues Camp et Commune.

N. B. — Il ne sera pas reçu de fret après 2 heures et demie P.M.

POUR LA BAIE ST-LOUIS, PASSE CHRISTIAN, BILOXI ET OCEAN SPRINGS.

Départ MARDI, 20 du courant, à l'arrivée du convoi de 7 heures du matin, du chemin de fer Pontchartrain.

Le magnifique steamer favori CRÉOLE,

à basse pression, commandant Charles Walker, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il quittera Ocean Spring pour la Nouvelle-Orléans mercredi soir.

Pour fret ou passage, s'adresser à LEACH & FERRINS, Au coin des rues Carondelet et Gravier.

Ligne de steamers à basse pression et à aubes, entre la Nlle-Orléans et le Texas.

POUR GALVESTON ET INDIANOLA.

Passage pour Galveston..........$15

" " Indianola..........20

Fret pour le Texas, 1/2 du taux actuel.

Le beau steamer MORGAN,

[illegible] I. C. HARRIS, Au coin des rues Camp et Commune.

BATEAU REGULIER DES ATTAKAPAS.— Départ, MERCREDI, 21 du courant, à 8 heures du soir.

Pour St-Martinville, la Nlle-Ibérie, Franklin, Pattersonville, Brasheat et tous les débarcadères de l'Atchafalaya. Le beau bateau à vapeur SONORA, capitaine H. H. Broad, [illegible]

COMAU & SMITH, agents, Rue du Canal, No 80. PRICE, HINE & TUPPER, Rue de la Commune, No 106.

Départ, MARDI, 20 du courant, à 5 heures P. M.—POUR LES ATTAKAPAS.—Le bateau à vapeur G. A. THOMPSON, [illegible]

J. J. PAGAUD, agent d'armement, [illegible]

POUR MATAMOROS—La fine goëlette MORRIS, capitaine Frosty, [illegible] JOSEPH KELLEY, 127, Gravier, ou à F. SANCHO, 229, Vieille Levée.

POUR KINGSTON, Jamaïque, via RUATAN. [illegible] T. SCHAILER Jr., 33, rue Gravier.

POUR LA HAVANE—La goëlette américaine TALISMAN, capt. Johnson, [illegible] E. TROISGROS, 22, rue Douane.

POUR LA HAVANE.

La goëlette ANGELINA, de 1re classe, [illegible] T. SHAILER, Jr., Rue Gravier, No 33.

COMPAGNIE DE METIER A TISSER de la Nouvelle-Orléans.

PLANTEURS, VEILLEZ A VOS INTÉRÊTS

Et ne manquez pas de venir au

No 114 de la rue St-Charles, Nlle-Orléans,

Pour y voir fonctionner

LE MÉTIER A LA MAIN,

Automoteur Perfectionné de Mendenhall.

Il a de grands avantages sur les autres métiers. Il est plus simple et plus durable, on en comprend plus facilement le mécanisme; il est plus sûr.

Les Planteurs peuvent être indépendants

EN

Tissant par le METIER PERFECTIONNÉ DE MENDENHALL tout le linge qui se porte chez eux.

On peut tisser de 15 à 30 VARDES PAR JOUR à l'aide de ce métier qui tisse aussi vite qu'aucun métier de fabrique. [illegible]

Il est petit, propre et léger.

[illegible]

COON & BRANDRIFF, Rue St-Charles, No 114, Nlle-Orléans.

$100,000

DE MÉLODÉONS, MONTRES, PLAQUÉ, BIJOUX, A $1 L'ARTICLE.

AU GRAND

MAGASIN DE CADEAUX

Du No 23 COMMERCIAL PLACE,

entre les rues Camp et St-Charles.

[illegible]

FRYE & CO., [illegible]

N. W. MANNING & CO.,

A l'angle des rues ROYALE & CONTI.

$100,000

[illegible]

MARTINEZ y PALACIO,

MERCANTES,

198..........CALLE GRAVIER..........198

SEGUNDO PISO.

MARTINEZ & PALACIO,

MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES,

198.......rue Gravier.......198.

VENTES JUDICIAIRES.

W. & D. URQUHART vs LEURS CRÉANCIERS

[illegible]

DÉBITEURS.	ÉCHÉANCES.	MONTANTS.	TOTAUX
Lot No 1. [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lot No 2. [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lot No 3. [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lot No 4. [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lot No 5. [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lot No 6. [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lot No 7. [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lot No 8. [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lot No 9. [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Le tout cédé par les dits insolvables à leurs créanciers. Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats-Unis. CHARLES BIENVENU, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

LA BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE vs CHARLES EDOUARD FORSTALL.

QUATRIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—No 16,760. [illegible]

CHARLES BIENVENU, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

LA BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE vs BELLOCQ, NOBLOM & CO.

[illegible]

CHARLES BIENVENU, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

J. A. SOMERS vs SES CRÉANCIERS.

[illegible]

CHARLES BIENVENU, Shérif de la Paroisse d'Orléans et syndic.

SUCCESSION DE FEU JOHN GEORGE FUCHTLER, DÉCÉDÉ.

[illegible]

CHARLES BIENVENU, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Salon de Fred. Gruber.

Au coin de la rue Commune et du Passage du Théâtre.

[illegible] J. F. GRUBER.

J. A. Lafitte et als vs Jackson Mason Greenhow.

DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 20,770— [illegible]

CHARLES BIENVENU, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

La ville de la Nouvelle-Orléans pour Nicholson & Co. vs la veuve R. M. Tifft, Bellila M. Clayton, veuve de Dr Clayton Tiffin.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans. [illegible]

CHARLES BIENVENU, Shérif de la paroisse d'Orléans.

VENTES A L'ENCAN

PAR CHARLES E. FORTIER.

Fonds de la boulangerie située au No 15 de la rue Bourbon [illegible]

Succession de Mme Anna Marie Schwartz, décédée femme de Daniel Kramer,

PAR CHARLES E. FORTIER, encanteur.

[illegible]

PAR WALTON & DESLONDE

Terrains de choix sur la rue du Camp et la rue St. Joseph, près du Cercle Tivoli—Vente en partage—

ALEXANDRE D. DAPREMONT vs Dame CELESTE F. L. JORE & MATHILDA UZEE, veuve de LOUIS D. DAPREMONT, tuteur naturel.

Deuxième Cour de District, No 20,190.

PAR J. B. WALTON & DESLONDE,

J. B. WALTON, encanteur, Bureau, No 47 rue Carondelet.

[illegible]

AVIS JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE — Sixième Cour de District de la Nlle-Orléans — No 16,911 — [illegible]

E. H. LEHMANN, Député-Greffier.

ANNE E. CHARPENTIER et ALPHONSE THIBAUD vs leurs créanciers et LOBIT et CHARPENTIER—No 16,[illegible]

TROISIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—[illegible]

J. O. CHALON, Député Greffier.

SUCCESSION A. J. HUGHLEY.

DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 21,[illegible]

JAMES H. JONES, [illegible]

Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, No 21,570. — Succession de GEORGE S. HAWKINS.

LES CRÉANCIERS de cette succession et les cédants de l'ancienne société de Hawkins & Norwood, [illegible]

A. J. VILLERÉ, député greffier.

DROGUES, MEDICAMENTS, PEINTURES, HUILES, ETC.

CUSACHS & OGDEN,

Encoignure Royale et St-Philippe, IMPORTATEURS ET MARCHANDS EN GROS DE

Drogues, Médicaments, Peintures, Huiles, Huiles essentielles, etc.

[illegible]

NOUVEAU MAGASIN DE CHAUSSURES.

M. JOHN NORWOOD prévient les Dames de la Nouvelle-Orléans [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR WALTON & DESLONDE

Propriétés de très grande valeur

Bornées rue Robertson, le Cercle du Tivoli, la [illegible] Dryades et la rue St Joseph.

Succession de JACOB OTT, décédé. —Deuxième Cour de District, No. 16,230

PAR J. B. WALTON & DESLONDE,

J. B. Walton, encanteur,

Bureau—rue Carondelet, No 47, coin Union.

MERCREDI, 18 avril 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, [illegible]

[illegible]

Vente, à longs termes, d'une jolie maison et d'un quart d'ilet de terre, au coin des rues Prytanée et Troisième—Terrains nus sur l'Avenue Washington et les rues Chestnut et Quatrième. Succession de Thos Corse Gilmour.

PAR J. B. WALTON & DESLONDE,

J. B. WALTON, encanteur,

Bureau, rue Carondelet, No 47.

MERCREDI, 11 avril, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, [illegible]

LE QUART DE L'ILET [illegible]

NEUF TERRAINS situés dans le Quatrième District de cette ville, [illegible]

TROIS TERRAINS DE VALEUR dans la ville de Rickerville, au coin des rues Valmont et Jersey, paroisse de Jefferson

Succession de David J B Woods, décédé

Par J B WALTON & DESLONDE,

J B WALTON, encanteur

[illegible]

TERRES DE VALEUR SUR LA RIVIERE NOIRE dans la Paroisse Catahoula.

Vente de Syndic, à l'encan

W. & D. URQUHART vs leurs Créanciers

Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans — No 17,264.

PAR J. B. WALTON & DESLONDE.

J. B. WALTON, encanteur, Bureau, 47, rue Carondelet

[illegible]

Dix-neuf terrains dans la ville de Carrollton, Paroisse Jefferson.

Succession de Charles de Choiseul, décédé

PAR J. B. WALTON & DESLONDE.

J. B. WALTON, encanteur, Bureau Rue Carondelet, No 47.

[illegible]

—Au même endroit—

L'autre moitié indivise des dix-neuf terrains décrits ci-dessus sera vendue aux mêmes termes et conditions qui sont publiés plus haut.

150 actions du fond capital de la banque des Marchands.

Un banc dans l'église du Christ.

Succession de Thomas C. Gilmour, décédé

PAR J. B. WALTON & DESLONDE.

J. B. WALTON, encanteur, Bureau, rue Carondelet, No 47.

[illegible]

— Aussi —

Un banc dans l'église du Christ, rue du Canal. Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Vente de chevaux et de mulets par le Gouvernement.

Conformément à des ordres reçus du Bvt. Col. J. Chandler, quartier-maître en chef [illegible]

Samedi, 17 mars—100	chevaux.	
Lundi, 19 mars—100	do	
Mardi, 20 mars—100	do	
Mercredi, 21 mars—100	do	
Jeudi, 22 mars—100	do	
Vendredi, 23 mars—100	do	
Samedi, 24 mars—100	do	

La vente commencera aujourd'hui, à 10 heures. Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

R. J. STRANG, Bvt. Lt. Col. et A. Q. M.

PAR ROBINSON & NASH.

La goëlette anglaise Rebecca, quille, agrès et apparaux, à vendre.

PAR ROBINSON & NASH.

W. L. ROBINSON, encanteur.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

[illegible] Collecteur du Port. ETATS-UNIS.

[illegible]

W. P. KELLOGG, Collecteur

Grande vente D'ARTICLES ET FOURNITURES du département du quartier-maître.

CONFORMÉMENT aux ordres du colonel J. G. Chandler, quartier-maître en chef, dépôt de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu aux enchères, à la Presse Fire Proof, [illegible]

LUNDI, 26 MARS 1866.

[illegible]

MARDI, 27 MARS 1866.

[illegible]

LE MERCREDI, 28 MARS 1866.

[illegible]

JEUDI, 29 MARS 1866.

[illegible]

VENDREDI ET SAMEDI, 30 et 31 MARS 1866.

[illegible]

Lieut. Col. et Assistant Quartier-Maître.

PAR D. E. MORPHY.

TABAC. TABAC.

PAR D E MORPHY, encanteur.

[illegible]

FARINE. FARINE.

PAR D E MORPHY, encanteur.

[illegible]

FARINE. FARINE.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

[illegible]

Drèche ! Drèche ! Drèche !

PAR D E MORPHY, encanteur.

[illegible]

Tabac en feuille ! Tabac en feuille !

PAR D E MORPHY, encanteur

[illegible]

Vin du Rhin—Vendange de 1864

PAR D E MORPHY, encanteur

[illegible]

COTON. COTON.

PAR D E MORPHY, encanteur

[illegible]

Epaules. Epaules.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

[illegible]

Epaules. Epaules.

PAR D. E. MORPHY, encanteur

[illegible]

Huile de Charbon. Huile de Graisse

PAR D E MORPHY, Encanteur

[illegible]

PAR O. VALETON

Fromage de Limbourg, Fromage de Limbourg

—Pour compte de qui il appartiendra—

PAR O. VALETON, encanteur

[illegible]

PAR C. E. GIRARDEY.

Succession de James Mahoney—No 26,064—Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans

PAR C. E. GIRARDEY & CO

NICHS. J. HOEY, Encanteur

[illegible]

Succession de John M. Farrell, décédé—No 25,986—Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans —Propriétés de prix, dans les rues Magasins et Girod.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

NICHOLAS J. HOEY, encanteur

[illegible]

CHARLES LOEFFLER.

Poseur d'Installations du Gaz.

Rue de Chartres, No 126, entre les rues St-Louis et Toulouse.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN & MARKS

Marchandises sèches et lingerie.

PAR HOFFMAN & MARKS.

S. S. ZELNICKER, Encanteur, Bureau, rue de Chartres, No 32.

LUNDI, 19 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—

[illegible]

PAR VINCENT & CO.

Goëlette anglaise Sybel à l'encan.

PAR VINCENT & CO,

W. P. VINCENT, encanteur.

IL sera vendu mercredi, 21 mars, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre les rues Canal et Douane—

La goëlette anglaise SYBEL, [illegible]

SUCCESSION DE FEU V. A. LAVIONE.

[illegible]

PAR SOULÉ & COPPENS.

PAR SOULÉ & COPPENS,

A. COPPENS, Encanteur, Bureau 91, rue Royale

IL sera vendu, jeudi prochain, 22 mars 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—

Le magnifique yacht LILLIE, [illegible]

PAR BERNARD TURPIN.

Vins rouges en barriques et en caisses, Madère, Sherry, Porto, Absinthe, Vermouth, Sardines à l'huile, Savon de Marseille, &c, &c

PAR BERNARD TURPIN, encanteur,

Bureau, 97 Vieille Levée.

[illegible]

PAR R. M. MONTGOMERY.

Grande vente importante de chevaux, mulets domptés, buggies, harnais, &c, à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BRO.,

R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, mardi, 20 mars, à 11 heures, aux écuries de P. Lane, rue Gravier—

Chevaux appareillés.

Beaux chevaux de selle et de trait.

Beaux mulets domptés.

—Egalement—

[illegible]

Epaules——Epaules.

25 boucauts épaules en débarquement du bateau à vapeur "Sam Gaty"—vente à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BRO.

R. M. MONTGOMERY, encanteur

[illegible]

Grande vente importante et péremptoire de Buggies élégants, ouverts et découverts, Barouches, Voitures de familles, Waggons Jersey—Vente à l'encan

PAR MONTGOMERY & BROS.

R. M. MONTGOMERY, encanteur

[illegible]

SUCCESSION DE JUAN Y DE EGANA —No 16,632

Un moulin à sucre, chaudières & sucre, sirop, actions, bons et une jolie chaloupe en corail, à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BRO.

R. M. MONTGOMERY, encanteur

[illegible]

Vente sans réserve de la goëlette américaine, 1ere classe, "Florida".

PAR MONTGOMERY & BRO.

R. M. MONTGOMERY, encanteur

[illegible]

GRANDE VENTE

De beaux chevaux, de belles selles, harnais, mulets de trait, buggies, &c. &c.

PAR MONTGOMERY & BROS.

R. M. MONTGOMERY, Encanteur.

[illegible]

Grande vente de marchandises sèches, lingerie, bottes, coutellerie, &c., &c.

PAR MONTGOMERY & BRO.,

R. M. MONTGOMERY, encanteur.

[illegible]

Meubles — Meubles — Meubles.

PAR MONTGOMERY & BRO.

R. M. MONTGOMERY, Encanteur

[illegible]

PAR S. GUINAULT.

Vente pour cause de départ.

PAR S. GUINAULT, encanteur,

Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse.

[illegible]

Grande vente sans réserve

POUR LIQUIDATION DE

1,436 LOTS DE TERRE SITUÉS DANS LE PREMIER, DEUXIÈME, TROISIÈME ET QUATRIÈME DISTRICTS DE CETTE VILLE

Et dans les paroisses environnantes.

PAR S. GUINAULT, encanteur.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER & CO.

Grande vente de marchandises sèches.

PAR E. ROGER & Co,

O. DEJAN, encanteur.

[illegible]

Belles Bobinet, Mousselines Jacquard, damassées et à carreaux.

PAR E. ROGER & CO.

O. DEJAN, encanteur.

MARDI, 20 courant, il sera vendu à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 46 et 47 rue de la Vieille Levée:

[illegible]

Conditions—A la vente.

PAR JOHN C. BLOHM

Grande vente de marchandises sèches et d'articles de fantaisie.

PAR JOHN C. BLOHM, encanteur.

MARDI 20 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu [illegible]

PAR LEON VON ZINKEN.

VERMERIE FINE A L'ENCAN,

PAR LEON VON ZINKEN.

Bureau, rue Gravier 105 [illegible]

[illegible]

PAR G. DE FERIET.

Bonne maison de résidence à l'angle des rues Prieur et Kerlerec, à un ilet seulement de la rue de l'Esplanade.

Succession de Mme Veuve E T Bourgeois —No 26,[illegible]

PAR G. DE FERIET, Encanteur

Bureau, rue Royale, No 42.

[illegible]

Magnifique maison en bois, à étage, couverte en ardoises, à galeries sur la façade, divisée en deux corps de logis, située dans un des quartiers les plus agréables et les plus salubres de la ville, à un ilet seulement de la rue de l'Esplanade.

PAR G. DE FERIET, encanteur

Bureau, rue Royale, No 42

[illegible]

Occasion rare pour un placement avantageux Magnifique et vaste bâtisse à épreuve du feu, connue sous le nom de Jones Warehouse, [illegible] et faisant face aux rues Nouvelle Levée et Fulton

PAR G. DE FERIET, encanteur.

Bureau, rue Royale, No 42

[illegible]

DIAMANTS. DIAMANTS. &c.

SUCCESSION DE SAMUEL N. HITE, No [illegible]

PAR G. DE FERIET, Encanteur

Bureau, rue Royale, No 42

[illegible]

Meubles ! ......Meubles !

PAR G. DE FERIET, encanteur.

Bureau, rue Royale, No 42.

[illegible]

MEUBLES. MEUBLES.

Succession de dame Françoise Rais, veuve de Charles Bouton—No 26,450.

PAR G. DE FERIET, Encanteur.

Bureau, Passage de la Bourse, No 42.

[illegible]

Maison confortable dans la rue des Grands Hommes, entre les rues Port et Enghien Troisième District.

Succession de Catherine Gertrude Miller, veuve en premières noces de Bernard Aiman et en secondes noces, femme défunte de H. H. Graz.—No 25,[illegible]

PAR G. DE FERIET, Encanteur

Bureau, rue Royale, No 42.

[illegible]

BONNES PROPRIÉTÉS

Dans le Deuxième District. — Maison basse, en bois, No 228 de la rue des Ursulines, un terrain, No 230 de la rue des Ursulines.

Succession de feu JOACHIM COURCELLES — Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No 25,483.

PAR G. DE FERIET, encanteur.

Bureau, rue Royale No 42.

[illegible]

GEO. G. GARNER, [illegible]